

*Pôle communication*  
24.65.42

Mercredi 25 janvier 2023

## INFO PRESSE

### Vernissage de l'exposition « Vers zéro lèpre »

À l'occasion de la 70<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale des malades de la lèpre, organisée du 27 au 29 janvier 2023, une exposition sur la lèpre en Nouvelle-Calédonie sera installée dans le grand hall du Médipôle pendant un mois. Elle est le fruit d'un travail multipartenarial entre le gouvernement, la direction de la culture de la province des Îles Loyauté, le Médipôle ainsi que de nombreux contributeurs. L'exposition voyagera ensuite à travers le territoire.

**Le vernissage aura lieu vendredi 27 janvier à 9 heures, dans le grand hall du Médipôle.**

➤ *Vous êtes cordialement invités à cet évènement*

### La lèpre

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), plus de 200 000 cas de lèpre sont enregistrés dans le monde chaque année. En Nouvelle-Calédonie, depuis environ 30 ans, le nombre de nouveaux cas est en stagnation. Malheureusement, entre trois et dix nouveaux cas sont encore diagnostiqués chaque année sur la Grande Terre et les Îles. Seul un dépistage actif, accompagné d'un suivi des malades et de leur entourage, permet la diminution de cette incidence.

De nombreux pays ont réussi à éradiquer la lèpre. Sur le territoire, le service de médecine interne et infectiologie du CHT Gaston-Bourret, le gouvernement via sa direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) et les trois provinces, s'inscrivent dans l'objectif stratégique de l'OMS pour la période 2021-2030 : « vers zéro lèpre ».

### L'exposition « Vers zéro lèpre »

Afin de marquer cette 70<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale des malades de la lèpre, une exposition sera installée du 27 janvier au 27 février 2023 dans le Grand hall du Médipôle. Intitulée « Vers zéro lèpre », elle a pour ambition de mieux faire connaître la maladie en faisant découvrir au public ses

origines, son évolution et son histoire en Nouvelle-Calédonie, notamment à travers celle des léproseries.

L'exposition quittera ensuite le Médipôle pour devenir itinérante et sera mis à disposition sur l'ensemble du pays.

## Qu'est-ce-que la lèpre et comment l'attrape-t-on ?

La lèpre est une maladie tropicale négligée causée par le bacille de Hansen (*Mycobacterium Leprae*). Elle touche principalement la peau, les nerfs, la muqueuse des voies respiratoires supérieures et les yeux. Son incubation est lente (en moyenne 5 ans) et peut durer entre 3 et 20 ans.



C'est durant cette période qu'apparaissent les symptômes de la maladie :

- tâches blanchâtres ou rougeâtres qui peuvent apparaître sur l'ensemble du corps et être accompagnées d'une perte de sensibilité ;
- gonflement du visage, des mains ou des pieds ;
- nez qui coule pendant plusieurs mois ;
- fourmillements dans les extrémités.



La maladie se transmet par des gouttelettes d'origine buccale ou nasale ou lors de contacts étroits, prolongés et fréquents avec une personne infectée et non traitée. Ce n'est cependant pas une

maladie très contagieuse. En effet, elle ne se transmet pas par des contacts ordinaires (se serrer la main, jouer ensemble, travailler dans un même bureau, etc.).

## Le dépistage

La lèpre se diagnostique grâce à des examens réalisés par un spécialiste. Ils consistent en un prélèvement de suc dermique au niveau des lobes de l'oreille, un prélèvement de mucus nasal et une biopsie cutanée.

Le diagnostic précoce, le suivi des malades et de leur entourage doivent être encore renforcés pour permettre d'éradiquer définitivement cette maladie sur le territoire.

En l'absence de traitement, ou lorsque le diagnostic est réalisé tardivement, la maladie peut entraîner des lésions progressives, sous forme de paralysies et/ou de plaies traînantes.

## Le traitement

La lèpre se guérit. Le traitement consiste à associer deux à trois antibiotiques qui doivent être pris tous les jours sur une période allant de 6 à 24 mois. La contagiosité devient quasiment nulle dès les premiers jours de traitement.



\* \*  
\*